

voir en cassation. Le jugement de Nancy fut cassé et l'affaire jugée de nouveau du côté de Dijon. Finalement, au bout de dix-huit mois, Jacques eut son chemin à travers le pré de Jean, qui paya tous les frais! excepté les avocats de M. Jacques, bien entendu, lesquels, de leur côté, je pense, ne s'étaient pas usés la langue pour rien.

Jacques eut donc son chemin! Il lui donna le nom de *Malgré-Jean*, et, quand on parle de ce sentier, les gens du pays disent encore: "Nous allons à la rivière par le chemin de *Malgré-Jean*." Jacques fit même construire un petit pont en bois au bout, sur la Sarre, pour engager le monde à traverser la prairie de son frère, qui ne pouvait plus s'y opposer.

C'est ainsi que ces deux frères s'aimaient!

Et cela ne les empêchait pas d'aller régulièrement à la grand'messe les dimanches; de se mettre dans le banc de la famille, que le père et la mère Rantau leur avait laissé en commun; de s'agenouiller en penchant la tête à l'élévation, leur grand chapeau dans les mains jointes, et d'écouter attentivement M. le curé, prêchant l'union des familles, le pardon des injures et l'oubli des fautes du prochain.

Personne n'écoutait mieux qu'eux! Et puis en sortant, après avoir pris l'eau bénite l'un derrière l'autre, ils se regardaient de travers, ou plutôt ils ne se regardaient pas du tout, et s'en allaient, rêvant au tort qu'ils pouvaient se causer, à la ruine que chacun d'eux souhaitait à l'autre.

Leurs enfants, naturellement, se haïssaient de plus en plus, et je me disais en leur parlant tous les jours de vertus chrétiennes, en leur faisant réciter le catéchisme et les préparant à la première communion, que toutes nos peines étaient perdues; que ni moi, ni M. le curé, ni personne, nous ne pourrions jamais détruire les ronces, les chardons et autres mauvaises herbes, qui jetaient de jour en jour des racines plus fortes dans le cœur de ces pauvres êtres.

J'en étais désolé; mais que voulez-vous? quand on remplit son devoir, le Seigneur Dieu lui-même ne peut vous en demander d'avantage; il mesure à chacun sa tâche, selon sa force et ses moyens.

Une chose pourtant me donnait encore un peu de confiance; la première communion est un acte tellement grave et solennel, que je me disais quelquefois:

—Hé! ce jour-là, les deux vieux, en voyant leurs enfants si heureux, si recueillis, à genoux sur les marches du parvis, en présence de la foule, pour recevoir le corps de notre Sauveur, se laisseront peut-être attendrir; et qui sait si, dans une occasion pareille, ils ne voudront pas se pardonner? Il faut si peu de chose, un bon sentiment, un souvenir du bon temps où l'on s'aimait, une pensée vers ceux qui ne sont plus et qui nous regardent: il ne faut qu'un bon mouvement pour se précipiter dans les bras l'un de l'autre!

(La suite au prochain numéro.)

PETITS COUPS DE CRAYONS.

Guibollard est inépuisable.

L'autre jour il dit à un de ses commis:

—Savez-vous l'anglais?

—Non, monsieur, pas un traître mot.

—Cela ne fait rien. Voici des journaux de Londres, vous couperez tout ce qui vous paraîtra intéressant; moi, je ne ch'рге de la traduction.

* * *

Un ivrogne tombe du troisième étage dans la rue. On le relève un peu étourdi, mais non blessé, et on lui apporte un verre d'eau pour le remettre.

Lui fièrement:

—De l'eau? De quel étage faut-il donc tomber pour avoir un verre de whisky?

* * *

Scénario en deux actes:

Premier acte.—Avant le mariage.

Mlle Julie a le menton appuyé sur ses deux mains et ses coudes posés sur la table.

Henri la contemple avec extase!

—Quel charmant abandon!

Deuxième acte.—Un an après.

Madame est dans la situation ci-dessus décrite. Son mari la regarde en haussant les épaules:

—Quelle tenue, mon Dieu! quelle tenue!



Biscuits Bugarifs Parisiens

Le meilleur Remède contre la

Constipation, Migraine, Maux de Tête.

Etc., Etc., Etc.

Se vend dans toutes les Pharmacies et chez les seuls propriétaires

PICAULT & CIE.,

76 RUE NOTRE-DAME, Coin de Bonsecours, Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ.

Paraît tous les jeudis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre Journal, nous leur vendrons 16 cents la douzaine. Nous donnerons 10 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Celui qui nous enverra les noms de cinq souscripteurs avec le montant de l'abonnement pour un an, recevra un sixième numéro gratis pendant six mois.

Les frais de port sont à la charge du propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne ferons jamais exception à cette règle.

Toutes correspondances et envois d'argent doivent être adressés comme suit: LE CANADIEN ILLUSTRÉ, Boîte 1359 B. P., Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ est en vente chez tous les marchands de journaux, 2 cents le numéro.